

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-370 du 19 Octobre 1981

chargeant le Camarade Girigissou GADO,
Ministre des Travaux Publics, de la Construc-
tion et de l'Habitat, de l'intérim du
Camarade François DOSSOU, Ministre des Trans-
ports et des Communications pour compter du
17 Octobre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.— Pour compter du 17 Octobre 1981, le Camarade Girigissou GADO,
Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat est chargé
de l'intérim du Ministre des Transports et des Communications pendant l'absence
du Camarade François DOSSOU.

Article 2.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 19 Octobre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MTPCH-MTC 6 autres
Ministères 20 DPE - DAJL - INSAE 6 ICE et ses Sections 6 DAN 2 DOCT 1 ONET-
Gde Chanc. 2 UNB - ISJ- BN 6 BGF 1 JORPB 1.-